

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 23 du 14 juin 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 30 avril 2007 portant application des dispositions du décret n° 2007-640 du 30 avril 2007 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des militaires.

Du 30 mai 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 30 avril 2007 portant application des dispositions du décret n° 2007-640 du 30 avril 2007 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des militaires.

Du 30 mai 2018

NOR A R M H 1 7 2 6 7 9 9 A

Texte modifié :

Arrêté du 30 avril 2007 (JO n° 103 du 3 mai 2007, texte n° 5 ; JO/115/2007 ; BOEM 431.1.4, 710.4.9) modifié.

Référence de publication : JO n° 123 du 31 mai 2018, texte n° 20 ; signalé au BOC n° 23/2018.

JO n° 123 du 31 mai 2018, texte n° 20